

TTU

Le Maire de Paris

Paris, le 12 JAN. 2010

Madame la Ministre,

Comme suite à la demande que vous aviez exprimée, j'ai décidé de créer un groupe de travail sur l'élaboration d'une charte pour l'aménagement durable du Champ de Mars et en ai confié la présidence à Fabienne Giboudeaux, mon Adjointe chargée des espaces verts.

Une première réunion a été organisée le 11 septembre. Je regrette que vous n'ayez pas pu être personnellement présente pour exposer vos attentes et vos orientations sur ce dossier.

Une deuxième réunion est d'ores et déjà prévue le 19 janvier 2010 afin de poursuivre les échanges tandis que cinq groupes de travail thématiques ont été créés, illustrant le sérieux avec lequel est traitée cette question. Ainsi, le groupe « sécurité » s'est réuni le 7 décembre dernier, celui consacré à « la gestion quotidienne du site » le 10 décembre, celui relatif à « l'accueil des touristes » le 11 décembre tandis que ceux consacrés aux « innovations » et à la « gestion des événements » se sont réunis les 17 décembre et 7 janvier.

Or, j'apprends avec surprise que vous avez entrepris de doubler ces réunions par trois groupes de travail thématiques organisés par la Mairie du 7^{ème}. Je me permets donc de vous rappeler que le Champ de Mars n'est pas un espace localisé et que sa gestion relève donc de la Mairie de Paris.

Je ne peux que vous inviter à vous inscrire dans la démarche que j'ai engagée, sur votre suggestion, avec Fabienne Giboudeaux.

Je suis certain que vous partagerez mon souci de méthode dans l'élaboration des propositions pour un développement durable du Champ de Mars, que je compte bien conduire en concertation étroite avec vous et les habitants du 7^{ème} arrondissement.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de ma considération distinguée.

Bertrand DELANOË

Madame Rachida DATI
Ancienne Ministre
Députée au Parlement européen
Maire du 7^{ème} arrondissement
Mairie du 7^{ème} arrondissement
116, rue de Grenelle
75007 PARIS